

Les Minutes de l'Innovation

Appel à communication



A l'occasion des rencontres nationales de la santé numérique – 36 Heures Chrono Data & Santé – qui se tiendront à Paris le 15 novembre 2018, la campagne « Faire avancer la santé numérique » (#FASN) lance un appel à communication sur le thème de l'innovation numérique relative aux données de santé.

Lancement de l'appel à communication : 27 septembre 2018

Date limite de réception des dossiers : 1^{er} novembre 2018

Sélection des dossiers et annonce aux candidats : 8 novembre 2018

Date limite de réception des présentations : 16 novembre 2018

1) Présentation

Les Minutes de l'Innovation visent à évaluer et promouvoir des projets innovants autour de l'hébergement, de la sécurisation, de l'exploitation et de la valorisation des données de santé. Elles permettent de valoriser les organisations et acteurs qui font bon usage de la technologie au service d'un système sanitaire plus efficient.

Ces nouveaux usages représentent une opportunité d'amélioration du système de santé. Il apparaît nécessaire de pouvoir évaluer leur utilité, leurs facteurs de réussite et leurs plus-values tant en termes de santé publique qu'en termes d'usage ou d'efficience économique.

2) Déroulé

Pourquoi participer ?

Parce que vous êtes convaincu que votre projet est innovant et produit un impact positif sur le système de santé.

Votre projet vise à :

- Améliorer la protection des données de santé,
- Sécuriser le partage des données,
- Héberger des données de santé,
- Améliorer les outils d'aide à la décision médicale,
- Exploiter les données de santé,

- Offrir un accompagnement à la valorisation des données.

En participant aux Minutes de l'Innovation, vous bénéficiez :

- D'un pitch de 10 minutes en session plénière,
- D'une visibilité pour vous et votre projet,
- D'un réseau d'experts régionaux et nationaux avec qui vous pourrez échanger et partager vos expériences,
- Du retour des professionnels de la filière et de leurs questions,
- Des prestations et actions de communication décrites plus bas.

Qui peut participer ?

Les projets éligibles devront répondre a minima à 2 des critères de sélection mentionnés plus bas. Ces projets doivent être finalisés ou en cours de déploiement. Ils doivent être assez avancés pour permettre un retour d'expérience concret des réalisations et actions menées par l'équipe qui en est en charge.

Les entreprises et acteurs industriels ne sont pas habilités à présenter leurs projets. Lors du pitch, il est recommandé de constituer une équipe d'au moins 2 personnes pour présenter le projet.

Comment sont sélectionnés les projets ?

Tous les projets seront sélectionnés dans un premier temps par un comité d'experts puis évalués le jour du pitch au regard de leur performance sur 5 aspects : accessibilité, coordination, efficience, co-construction, décloisonnement.

Le comité d'experts sélectionnera les projets qui remplissent de manière effective les critères de sélection. Il désignera son projet « coup de cœur » et les projets les mieux notés seront choisis pour être présentés devant l'ensemble des participants aux 36 Heures Chrono Data & Santé.

Critères de sélection et d'évaluation

Les critères d'évaluation des projets ont été co-construits avec un comité d'experts. Il s'agit avant tout de pouvoir évaluer les projets sur leur utilité et sur l'impact positif qu'ils ont sur l'avenir et la pérennité du système de santé.

Les critères

- Accessibilité
 - ⇒ Ce critère évalue les projets au regard de leur accessibilité (géographique, budgétaire, ergonomique, etc.) pour les patients.
- Coordination

- ⇒ Ce critère évalue les projets sur leur capacité à faire travailler les professionnels ensemble, à favoriser la coopération entre métiers.
- Efficience
 - ⇒ Ce critère permet d'évaluer le projet sur ses aspects économiques et financiers. Il prend en compte l'investissement en ressources humaines et le budget au regard de l'efficacité des soins et des bénéfices pour le patient.
- Co-construction
 - ⇒ Ce critère évalue le degré d'implication des parties prenantes dans la conception et le déploiement des projets ainsi que la pluralité des acteurs engagés.
- Décloisonnement
 - ⇒ Ce critère évalue le degré de décloisonnement que permet le projet au niveau sectoriel ou des métiers.

Comment participer ?

Il suffit de remplir le formulaire « fiche projet » accessible en suivant ce lien avant le 1^{er} novembre 2018 :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSd7UhO6w1r75KCfYKkaRrPF0AGA8hyIGHMENOw7yM-YtEfo9Q/viewform?usp=sf_link

Vous serez ensuite recontacté par nos équipes pour vous informer du résultat. Si vous êtes sélectionnés, nous vous enverrons une trame PowerPoint à remplir pour préparer votre pitch lors des 36 Heures Chrono du 15 novembre 2018 (session organisée de 15h05 à 16h05).

Comment les projets sont-ils récompensés ?

Le projet sélectionné par le comité d'experts bénéficiera d'une communication spécifique sur le site de la campagne #FASN, sur les réseaux sociaux et sur les supports de communication diffusés lors de ces rencontres.

Liste des prestations remportées par le **projet sélectionné par le comité d'experts** :

- ⇒ Accès gratuit à la plateforme de veille Health&Tech Intelligence pendant 6 mois
- ⇒ Invitation au Dîner du Cercle des Décideurs Numérique & Santé
- ⇒ Accès à l'annuaire matchmaking des 36 Heures Chrono
- ⇒ Visibilité du projet sur les supports de communication de la journée du 15 novembre 2018
- ⇒ Valorisation sur les réseaux sociaux
- ⇒ Valorisation sur le site internet #FASN